

Laval, le 4 février 2026

## **Accord UNELL – Lactalis France sur le prix du lait malgré un marché sous pression marqué par une forte baisse généralisée en Europe**

Dans un contexte de marché particulièrement tendu, l'Unell et Lactalis France se sont accordés sur le prix du lait pour les mois de février et de mars 2026, en moyenne nationale **à 406,53 € / 1000L en 38/32 et à 421,53 € / 1000L en 41/33, hors prime RSE.**

Ce niveau de prix reflète :

- **l'engagement pris par Lactalis de maintenir la valorisation des prix PGC France 2026 au niveau de 2025**, en lien avec le niveau du Prix de Revient Agricole tel que déterminé avec l'UNELL ;
- **la dégradation spectaculaire des marchés des ingrédients laitiers, ainsi que du prix du lait en Allemagne**, indicateur caractérisant les marchés PGC à l'export.

Ce niveau de prix dépasse celui attendu de la formule de calcul habituelle. Il intègre en effet un ajustement positif de 3,5 € / 1000L, appliqué par Lactalis France sur la base des indicateurs de février 2026 et de ceux estimés pour mars 2026. Cette mesure, destinée à atténuer l'impact d'une conjoncture défavorable et à soutenir les producteurs français, représente une enveloppe globale estimée à 2,7 M€.

Les discussions entre l'UNELL et Lactalis France se sont déroulées dans un environnement fragilisé par la nette contraction des marchés européens des commodités laitières. Sur les quatre derniers mois, le prix du beurre a reculé d'environ 40 %, tandis que celui de la poudre de lait a diminué d'environ 20 %. Cette tendance s'explique par une augmentation spectaculaire de la production dans les principaux pays producteurs alors que la consommation en Europe demeure globalement stable.

L'excédent de volumes de production qui en résulte, amplifie le déséquilibre des marchés et accentue la baisse des prix.

Il est essentiel que les négociations commerciales demeurent en cohérence avec les réalités économiques de la filière. La valorisation des produits laitiers doit être préservée, conformément aux engagements pris entre l'UNELL et Lactalis autour du Prix de Revient Agricole et à la nécessaire prise en compte des Prix de Revient Industriels.

La pérennité de la filière repose sur des relations responsables et équilibrées avec l'ensemble des acteurs, afin d'éviter tout destruction de valeur liée à une intensification de la guerre des prix.



C'est face à ce contexte de négociations commerciales particulièrement tendu, marqué par des demandes de déflation déconnectées de la réalité économique agricole et industrielle, que Lactalis France et l'UNELL réaffirment ensemble la nécessité de défendre une juste valorisation du lait et de lever immédiatement les déréférencements de produits laitiers en cours qui fragilisent la filière.

### **Contacts presse**

#### **UNELL**

Delphine Mace - unell.president@gmail.com  
Romain Fabie - unell.president@gmail.com

#### **Lactalis**

Valérie Le Chevillier - valerie.lechevillier@fr.lactalis.com  
Marie-Laure Joblon - marie-laure.joblon@fr.lactalis.com